CONDITIONS GENERALES DE VENTE AUDIT

OBJET :
Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les prestations d'accompagnement et d'audit organisées par TARGET 9000, et ont pour objet la réglementation des relations contractuelles entre TARGET 9000 et le client.

DEVIS :
A la demande du client, TARGET 9000 pourra établir un devis pour les prestations demandées. Sauf délai particulier stipulé dans le devis, celui-ci est valable trente (30) jours calendaires à compter de sa date d'établissement.

DUREE DE LA PRESTATION :
La durée prévisionnelle de la prestation d'accompagnement ou d'audit est définit dans la proposition commerciale ou devis établie.

LIEU :
Le lieu de réalisation de la prestation sera défini entre Target 9000 et le client.

CONDITIONS ET MODE DE PAIEMENT :
Le tarif est indiqué sur le devis établi.
Nos tarifs s'entendent Hors Taxe, TVA en sus au taux en vigueur.
Les frais de déplacement (Déplacement, péages, hébergement, restauration) sont calculés en fonction du lieu de réalisation de la prestation d'audit ou d'accompagnement.
Tous déplacements supplémentaires non prévus lors de la signature de la proposition commerciale seront facturés en sus et calculés au réel.

Mode de Paiement :
- Par chèque à l'ordre de TARGET 9000.
- Par virement bancaire : RIB joint à la facture

Délai de paiement :
- Pour toutes les prestations de conseil, le règlement doit obligatoirement être effectué chaque fin de mois à réception de la facture.
- Pour toutes les prestations d'Audit, le règlement doit obligatoirement être effectué avant l'audit de certification.

PROPRIETE INTELLECTUELLE :
Des documents et supports de stage peuvent être remis aux stagiaires, TARGET 9000 se réserve l'entière propriété de leur contenu.
Par conséquent, toute copie ou reproduction est formellement interdite. Tout abus sera sanctionné et régi par les dispositions de la loi du 11 mars 1957 modifiée par la loi du 1er juillet 1992.

REPORT – ANNULATION :
TARGET 9000 se réserve le droit de reporter ou d'annuler une mission de conseil ou d'audit pour des motifs tels que grève des transports, intempéries, absence du consultant ou auditeur et toutes autres circonstances indépendantes de leur volonté. Dans ce cas, elle informe le client dans les plus brefs délais.

- En cas d'annulation par le client 30 jours avant la date définie, les frais de réservation (transport, hôtel, autre) déjà engagé par la société TARGET 9000 devront être remboursés par le client sur justificatif.
- En cas d'annulation par le client 15 jours avant la date prévue, 50% du montant de la commande sera due.
- En cas d'annulation par le client 7 jours avant la date prévue, 100% du montant de la commande sera due.

RESPONSABILITE – ASSURANCE
Le client – ou selon le cas le participant – s'oblige à souscrire pendant a durée de la formation une Assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par des agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de TARGET 9000 ou des participants.
Le client s'oblige également à souscrire une Assurance Responsabilité Civile désignant également comme assuré TARGET 9000 pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le participant et contenant une clause de renonciation à recours de telle sorte qu'TARGET 9000 ne puisse être recherché ou inquiété.
Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant le Tribunal de Commerce de Nîmes.